

# Assemblée Générale Mixte

## 23 avril 2015



QUESTIONS - REPONSES

## RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 23 AVRIL 2015

### **Question écrite de l'IPAC (Initiative Pour un Actionariat Citoyen) :**

*Le Parlement français étudie actuellement les possibilités et les modalités d'instauration d'outils pour lutter contre le terrorisme et autres types de criminalité (projet de loi sur le renseignement). Les outils envisagés touchent certaines activités de notre Groupe.*

- *Pouvez-vous nous indiquer votre position quant à ce futur dispositif ?*
- *Notre Groupe s'engage-t-il à adopter la plus grande transparence sur les effets concrets que cette loi pourra avoir sur la vie privée des utilisateurs des services de Bouygues Telecom ?*

\*\*\*\*\*

### **Réponse du Conseil d'administration :**

Bouygues Telecom attache bien évidemment une grande importance à la protection des données personnelles de ses clients, conformément aux recommandations et prescriptions de la CNIL. Une partie de son Guide Éthique est consacrée à ce sujet. Elle a institué des procédures strictes et mène de nombreuses actions de sensibilisation ou de prévention auprès de ses collaborateurs afin d'agir en toutes circonstances dans le respect de la réglementation applicable.

Le Gouvernement français a présenté au Parlement un projet de loi destiné à renforcer les moyens de renseignement dont disposent les autorités afin de lutter contre le terrorisme.

En l'état actuel de ce texte, des garanties sont prévues pour encadrer les activités de renseignement et préserver les libertés publiques et individuelles : d'une part, une procédure d'autorisation unique confiée au Premier ministre, sous le contrôle d'une autorité indépendante (la Commission Nationale de Contrôle des Techniques de Renseignement) et d'autre part, la mise en place d'un contrôle juridictionnel confié au Conseil d'État.

Le rapporteur de la commission des lois de l'Assemblée Nationale mais aussi l'ARCEP ont auditionné les opérateurs de communications électroniques. Bouygues Telecom a pu ainsi présenter ses observations et demander des clarifications. Le travail législatif n'est pas achevé. Le texte sera soumis au vote de l'Assemblée Nationale le 5 mai prochain. Il sera, ensuite, transmis au Sénat. Le Président de la République vient d'annoncer qu'il saisirait personnellement le Conseil Constitutionnel afin de s'assurer de la compatibilité du texte final avec la Constitution.

Le Groupe rappelle que Bouygues Telecom est déjà tenu, par son autorisation d'exploitation, au respect d'un certain nombre de sujétions en matière de sécurité publique et de défense nationale. Elle se conforme strictement à la réglementation applicable lors de la mise en œuvre de ses obligations envers les autorités publiques et judiciaires.

Dans le cadre fixé par le législateur et le régulateur, Bouygues Telecom veillera à la transparence et demeurera extrêmement attentive aux droits et libertés ainsi qu'à la vie privée de ses clients lors de la mise en œuvre des obligations qui pourraient éventuellement être mises à sa charge par la nouvelle loi.

## **Principales questions posées en séance**

### **Groupe :**

- *La France est hôte de la 21ème conférence sur le climat prévue fin 2015 et Bouygues est en première ligne dans certains de ses métiers avec la nécessaire transition vers une économie à bas carbone. Quelles sont vos actions concrètes et innovations pour atteindre cet objectif?*  
Nous serons très actifs pendant cette conférence et participerons aux différentes manifestations qui auront lieu à Paris et au Bourget. Nous aurons des stands pour exposer les actions et montrer l'implication du groupe en matière de développement durable. Nous ne vivons pas le développement durable comme une contrainte mais comme une réelle opportunité. Toutes les offres que nous faisons dans ce domaine rencontrent du succès, que ce soit chez Bouygues Construction, Bouygues Immobilier ou Colas. Nos centres de R&D chez Colas sont très actifs et ont mis au point des nouveaux produits tenant compte de ces contraintes environnementales. TF1 a aussi fait des efforts importants. Il en va de même chez Bouygues Telecom où l'on cherche à avoir une empreinte carbone moins élevée et à faire diminuer la consommation d'énergie du réseau. Je suis très satisfait des résultats obtenus par tous les métiers du Groupe en dix ans.
- *Pouvez-vous faire le point sur l'accord avec l'État sur Alstom ?*  
Il faut d'abord que les accords Alstom/GE s'exécutent. Ils sont en phase d'examen en Europe mais aussi dans le monde. Une fois que tout cela sera finalisé et que l'OPRA que le conseil d'administration d'Alstom proposera à l'assemblée générale aura été réalisée, l'État pourra décider de rentrer ou non au capital d'Alstom.
- *Que pouvez-vous nous dire des synergies entre Alstom, Colas Rail et BY Telecom ?*  
Il existe des réflexions communes avec Alstom et Bouygues Telecom dans le cadre de comités techniques. Des synergies importantes existent entre Alstom, Colas Rail et Bouygues Construction. Le contournement de Nîmes-Montpellier en est un bon exemple.
- *Envisagez-vous de verser un dividende exceptionnel quand vous aurez vendu votre part du capital d'Alstom?*  
Cela n'est pas envisagé.
- *Regrettez-vous de ne pas être entré dans le capital d'Areva ?*  
C'est une histoire longue et compliquée. Je n'ai pas de regret.
- *Avez-vous une cellule sécurité numérique et innovation ?*  
Chaque métier a sa propre cellule « sécurité-innovation ».
- *Comment gérez-vous la sécurité de vos expatriés dans les pays à risques tels que le Nigéria?*  
La priorité n°1 est la sécurité des collaborateurs. Nous avons une cellule de crise qui réexamine en permanence les risques et prévient les métiers concernés en cas de dégradation. Pour un pays donné, soit nous considérons que le risque est trop important et nous n'y allons pas, soit le risque est maîtrisé et nous mettons en place les dispositifs adaptés.  
Le 2è risque concerne l'éthique. Nous exerçons une vigilance constante au moyen d'un important dispositif de formation et de contrôle.

- *J'ai lu dans le Document de Référence que 18 risques étaient recensés au niveau du groupe avec des montants non valorisés. Le montant des provisions passées ne semble pas très élevé. Qu'en est-il ?*  
Nous décrivons en effet les risques que nous sommes susceptibles d'encourir. Ces risques font l'objet de provisions qui apparaissent au bilan pour une valeur de 3,4 Md€, ce qui est très significatif et nous paraît refléter une approche prudente de nos risques, de notre point de vue mais aussi du point de vue de nos commissaires aux comptes. Les risques sont évalués en permanence.
- *Quelle est votre vision de l'entreprise pour cette année et vos objectifs prioritaires pour toutes les parties prenantes?*  
Pour les actionnaires, nous poursuivons nos efforts pour que la valeur de notre Groupe progresse. Vis-à-vis des salariés, nous continuons à développer cette culture originale du Groupe qui porte des valeurs fortes basées sur le respect de soi, des autres, des clients et de notre environnement. Nous devons continuer à travailler sur ces sujets. L'humain est le cœur de notre métier. Ce qui fait la différence, ce sont les hommes et les femmes qui constituent nos équipes, leur capacité à partager des valeurs fortes.
- *Votre sentiment sur le cours de bourse ? Êtes-vous satisfait ?*  
Je ne suis jamais satisfait ! C'est mieux mais nous devons continuer à travailler pour poursuivre l'adaptation de nos métiers et mettre en place des fondamentaux forts pour retrouver de la croissance dès 2016.

### **Gouvernance :**

- *Allez-vous tenter une action contre l'AFP suite à l'annonce de votre mort ?*  
J'ai été consterné par la nouvelle de mon décès... Mais mieux vaut vivre cela de son vivant !... Plus sérieusement, cet incident dénote un manque de sérieux de cette grande agence. Ma famille a évidemment été bouleversée.
- *Mme Idrac a été au Conseil de Dexia, Banque Franco-belge qui a fait faillite...*  
Mme Idrac a fait une carrière professionnelle qui se passe de commentaires. Elle a exercé de grandes fonctions. C'est une personne très compétente et responsable et nous sommes très heureux qu'elle ait rejoint notre Conseil d'administration.
- *Concernant le sujet « 1 action / 1 vote », quelle est votre point de vue ?*  
Pour Bouygues, c'est très simple, nos statuts ont institué les droits de vote double dès 1969, avant même l'introduction en bourse de Bouygues. Il n'est pas question pour nous de supprimer ce qui est une juste contrepartie de la fidélité de nos actionnaires. Il existe des systèmes différents selon les pays. Aux USA ou au Canada, il y a des classes d'actions différentes avec des droits différents, on peut tout imaginer. Le système est assez simple en France.

### **Construction :**

- *Pouvez-vous nous décrire en quelques mots l'état d'avancement du chantier de Tchernobyl ?*  
L'objet du contrat que nous réalisons conjointement avec Vinci est de construire un gigantesque sarcophage qui sera glissé ensuite au-dessus du réacteur accidenté pour l'isoler de l'extérieur afin que les travaux de décontamination puissent être entrepris. Les travaux se poursuivent normalement. Le sarcophage est en partie réalisé et va être installé. C'est un chantier considérable.

- *Pourquoi le rôle de Bouygues dans les travaux de désensablement du Mont St Michel a-t-il été passé sous silence ?*  
Par excès de modestie ! Des travaux importants ont été lancés afin de rendre l'insularité au Mont St Michel. Nous avons contribué à l'ensemble de ces travaux et avons été un acteur majeur dans cette très belle réalisation.
- *La baisse annoncée et déjà effective des dotations de l'État aux collectivités locales ne compromet-elle pas l'avenir des activités de construction en France? Ce phénomène ne va-t-il pas vous pousser à faire preuve de créativité notamment grâce au développement des PPP?*  
Les collectivités locales et territoriales ont été très affectées par la baisse des dotations de l'État et par des engagements de campagne de limiter les hausses d'impôts locaux. Les budgets ont donc été limités, ce qui eu un impact significatif sur le montant des travaux routiers mais aussi sur les travaux de BTP en France. Colas avait commencé la réorganisation interne de ses trois filiales avant cette période difficile, et cela lui a été favorable. Le marché est cependant très mauvais et va le rester en 2015.  
De la créativité est bien sûr nécessaire. La France a été un leader en matière de PPP, que les pays anglo-saxons ont beaucoup développés sous l'appellation de *PFI*. La situation en France est devenue plus compliquée sous la pression d'un ensemble d'organisations et de groupes politiques. Il devient difficile de monter des PPP. On l'a vu avec Ecomouv. Cela a retiré une partie de sa crédibilité au système. Si les conditions d'une sécurité juridique suffisante pour monter des financements ne sont pas mises en place, les collectivités publiques seront privées d'un outil important.
- *Concernant l'EPR de Flamanville, un jugement devait être rendu, qu'en est-il, quelles conséquences pour vous si l'EPR devait être arrêté ?*  
Sur l'EPR, il ne faut pas mélanger les problèmes. Nous fournissons le gros œuvre, pas la cuve ni les ouvrages électromécaniques. Quant au jugement du tribunal de Cherbourg auquel vous faites allusion, il est lié à un accident malheureusement mortel sur le chantier.
- *Il y a eu des problèmes sur le béton de l'EPR, est-ce un sujet ?*  
Ce sujet est assez ancien. Un grand ouvrage de ce type comporte nécessairement des difficultés. Il s'agit ici d'un chantier extraordinairement complexe, qui se déroule à la satisfaction du client EDF et de l'Autorité de Sureté Nucléaire. EDF est un groupe compétent qui a réalisé le plus grand nombre de centrales nucléaires au monde et l'ASN, très professionnelle et sévère, contrôle tout. Nous ne sommes visés par aucun grief à ce jour.

### **TF1:**

- *Pouvez-vous faire le point sur le dossier LCI ?*  
Nous attendons la décision du Conseil d'État. L'audience est prévue le 29 mai 2015 et la décision devrait intervenir cet été. TF1 poursuit ses réflexions sur tous les scénarios envisageables. Il y en a plusieurs. J'ai regretté la décision du CSA.
- *Vous avez écrit une lettre commune avec M6 et Canal Plus pour protester contre l'achat de la chaine 23 alors qu'on vous empêche de passer LCI en clair. Comment expliquez-vous ce refus ?*  
Nous attendons la décision du Conseil d'État. Le dossier sera peut-être réexaminé par le CSA.
- *Que pensez-vous de l'offre du Monde sur LCI ?*  
Je n'ai pas tout compris dans cette affaire. Le Monde a dit en substance « je veux racheter LCI mais je n'ai pas besoin des locaux, des installations ou du nom ». Que reprenait-il alors ?

Dans le même temps, Le Monde procédait chez lui à un plan social, cela ressemblait à une opération de diversion selon moi.

- *Envisagez-vous une suite pour les séries Mentalist et Docteur House?*  
Cela dépend beaucoup des studios US qui produisent ces séries. Concernant la série *Docteur House*, les saisons sont terminées. Il reste une saison de la série *Mentalist* qui n'a pas été diffusée. Nous avons conclu un accord de coproduction internationale avec NBCUniversal et RTL pour la production de séries américaines adaptées au marché européen. Par ailleurs, nous avons fait de gros efforts sur la fiction française.
- *Comment TF1 protège-t-il ses contenus d'un éventuel piratage ?*  
Il n'y a pas eu de piratage massif des contenus de TF1. Nous sommes conscients des risques et sommes très vigilants. Nous avons entamé des actions contre des sites tels que YouTube et Dailymotion qui avaient utilisé des droits qui n'étaient pas les leurs, mais il ne s'agissait pas de piratage ni de cyber-attaque.
- *Avec la crise que connaît la presse écrite, y a-t-il de la place pour trois journaux gratuits dont Metro?*  
La problématique de Metro est liée à la consolidation du secteur. Le marché de la publicité est aujourd'hui trop étroit pour permettre la coexistence de trois journaux gratuits qui sont par ailleurs concurrencés par le digital. TF1 regarde comment il peut participer à la consolidation ou faire évoluer l'entreprise pour la rendre pérenne.
- *Les audiences de TF1 vous donnent une responsabilité sur la qualité de la langue française. Comment pouvez-vous améliorer les choses ?*  
Le CSA est très soucieux du respect de la langue française. Jean-Claude Narcy, responsable de la langue française chez TF1, suit attentivement ce sujet. Cependant, vous comprendrez qu'il est difficile de changer tous les noms des jeux ou des séries qui viennent de l'étranger car ils sont connus par leurs noms d'origine.

### **Bouygues Telecom :**

- *Les rumeurs sur Bouygues Telecom vont bon train, sa vente, son introduction en bourse, son développement, avez-vous une préférence ?*  
Oui, j'ai une préférence, le *standalone*. Je le redis devant cette assemblée, je suis très fier du travail qu'a réalisé toute l'équipe de Bouygues Telecom. Cela a été 3 années très difficiles, du fait des distorsions de concurrence dont bénéficiait le nouvel entrant dans le mobile, alors qu'au même moment le régulateur nous refusait tout avantage dans le fixe. Les conditions sont aujourd'hui meilleures : après sa restructuration, l'entreprise a retrouvé un nouveau dynamisme et cela me rend confiant. Nous n'avons pas de raison d'aller chercher un adossement à un autre opérateur.
- *Les journaux semblent dire que vous encaisserez un important pactole si vous vendez Bouygues Telecom et Alstom. Allez-vous vendre Bouygues Telecom?*  
La question de la vente de Bouygues Telecom ne se pose pas. Nous n'avons pas dit non plus que nous allions vendre Alstom.
- *La presse rapporte que vous avez parlé à des concurrents dans les télécom. Quelles seraient les solutions pour Bouygues Telecom ? Orange ou Numericable ?*

Tout n'est pas à vendre dans la vie ! Une entreprise c'est une aventure humaine et un engagement auquel nous croyons et pour lequel nous nous battons, pas seulement une affaire d'argent ! Quand on aura tout vendu, on fera quoi ? Nous avons vécu l'une des aventures les plus difficiles qu'ait connues le Groupe. Nous sommes très fiers de la manière dont nous avons géré la crise. Deux opérateurs ont voulu notre mort. Ils n'ont pas réussi. Nous allons continuer à nous battre avec nos atouts : le réseau mobile n°2 de France, un portefeuille de fréquences, une offre Fixe exceptionnelle.... Je le répète, Bouygues Telecom n'est pas à vendre.